

GESTION

## Finances locales : l'Institut Montaigne distribue ses bons points

Clément Bouynet | A la Une finances | Actualité Club finances | France | Publié le 10/02/2020

**À quelques semaines des municipales, le think-tank libéral a publié un « bilan de santé financière » des onze plus grandes villes de France. Ce genre d'analyses se multiplie à l'approche des élections, et ne sont pas exemptes de critiques.**



L'Institut Montaigne vient de distribuer ses bons points. <sup>[1]</sup> Mais est-ce vraiment à un think-tank de déterminer ce qu'est une « bonne gestion financière » d'une collectivité ? L'association salue les efforts des municipalités, en soulignant « la situation globalement saine » des onze plus grandes communes de France (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Rennes, Strasbourg, Toulouse). Pourtant, la question de la pertinence des critères et le transfert de nombreux postes de dépenses tendent à nuancer la portée de ce genre de grands bilans.

« Globalement ce genre de démarches confinent à l'absurde » estime Franck Claeys, directeur économie et finances de France Urbaine. S'il reconnaît la quantité de travail débauchée et la véracité des chiffres avancés dans ce « bilan de santé financière », il n'hésite pas à remettre en question l'intérêt de ce genre de documents : « la notion de bonne gestion fluctue en fonction de nombreux paramètres. L'Institut Montaigne ne cache pas sa fibre libérale donc on sait avec eux qu'une bonne gestion, c'est lorsque le secteur public n'est pas très important ».

### Le facteur intercommunalité

Christophe Michelet, président de Partenaires finances locales, tempère un peu le propos. « L'étude de l'Institut Montaigne est moins orientée que celle de l'Ifrap (Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques), le déroulé est plus classique, factuel ». Et s'il salue la prise en compte de l'intercommunalité dans les travaux, il déplore la prise en compte de données non consolidées. Franck Claeys abonde en ce sens : « L'Institut Montaigne met en avant le désendettement des communes depuis 2016 alors qu'on a l'évolution inverse dans les Métropoles à cause des transferts de compétences ».

Si le think-tank fondé par Claude Bébéar fait œuvre de pédagogie en présentant les données de manière digeste, il réalise en outre une petite synthèse pour chacune des onze communes. Problématique pour Christophe Michelet. « On est dans un entre-deux dans ce type d'analyse. C'est plus qu'un examen factuel basé sur les chiffres disponibles en OpenData, mais ce n'est pas un audit financier. Pour être complet, il aurait fallu dialoguer directement avec les communes, connaître leur stratégie ».

La conséquence, c'est que les chiffres peuvent paraître un peu déconnectés de la stratégie financière de chaque

ville : « Pour moi, une commune avec une capacité de désendettement de deux ans est tout aussi mal gérée qu'une commune avec une capacité de désendettement de 15 ans. S'endetter, c'est faire supporter sur les contribuables actuels les bénéfices qui en découleront sur plusieurs années » plaide Franck Claeys. « Le critère de la capacité de désendettement me semble être pertinent. Mais il ne peut pas suffire pour dire qu'une commune est bien gérée » ajoute Christophe Michelet.

## Des villes évaluées et non classées

Et si l'Institut Montaigne reconnaît que la maîtrise des dépenses a été contrainte en partie par la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités, il rappelle que « les contrats de Cahors » contraindront encore plus à l'avenir les collectivités dans leurs dépenses de fonctionnement. « Généralement dans ce genre d'études, on sous-entend que l'investissement c'est bien, et les dépenses de fonctionnement c'est mal. Il faut se poser la question de savoir si dans chaque commune, on a besoin de grandes infrastructures, ou si on a besoin du personnel pour les gérer » argue Christophe Michelet.

« Le bilan de santé financière » de l'Institut Montaigne ne classe pas les communes entre elles. Bien que le think-tank présidé par Henri de Castries procède à une synthèse globale des résultats sur les onze plus grandes villes de France « dans le but d'apporter des éléments au débat démographique », il ne franchit pas le Rubicon du palmarès, très critiquable. « L'enquête de l'Institut Montaigne est loin d'être la pire. Autant je défends le principe de l'analyse financière, autant je ne comprends pas le principe de classement » insiste Christophe Michelet. Franck Claeys est plus narquois : « à qui profite le crime lorsque l'on classe les communes entre elles ? ». Et si plusieurs organismes se permettent d'apprécier la bonne gestion financière des collectivités, il est fort probable que les électeurs le fassent aussi en mars prochain.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Sur quoi s'appuie la bonne gestion d'une commune ?
- L'endettement, nouvel enjeu des élections municipales